



Concours d'aide financière aux étudiants et stagiaires postdoctoraux œuvrant en soins palliatifs et de fin de vie pour favoriser le réseautage et les collaborations

Bourse de stage de recherche

Concours ouvert sans date de soumission définie

Enveloppe totale annuelle de 10 000\$ (1^{er} avril au 31 mars)

Guide d'information

Afin de permettre à notre relève de gagner en confiance, d'élargir leurs connaissances et d'avoir une retombée maximale, le réseau québécois de recherche en soins palliatifs et de fin de vie - **RQSPAL** propose un concours de bourses de stage afin de perfectionner leurs compétences et connaissances en recherche sur des thématiques qui touchent les soins palliatifs et de fin de vie (SPFV).

Le but de ce programme est de soutenir les étudiants gradués (ou stagiaires postdoctoraux ou étudiants de niveau équivalent) qui désirent se rendre dans un milieu externe pour y obtenir un complément de formation de recherche sur les soins palliatifs (technique, protocole, nouvelle collaboration, etc...) dans un domaine pas ou peu développé par son équipe de recherche. Les demandes de financement pour la participation à des formations spécialisées seront aussi prises en considération. Le candidat devra également démontrer les retombées de ce stage pour d'autres membres du RQSPAL.

1. Spécification :

- Une demande par année financière;
- Un étudiant ne peut obtenir qu'une fois par cycle d'étude cette aide financière;
- La priorité sera accordée aux personnes qui n'ont jamais reçu préalablement cette bourse;
- Au maximum 2 000\$ / bourse pour les stages au Canada;
- Au maximum 3 500\$ / bourse pour les stages internationaux;
- Si le stage est localisé au Québec, celui-ci doit être dans une autre région administrative que celle dans laquelle la personne qui fait la demande réside.

Note: Le genre masculin est utilisé dans l'ensemble du document afin d'en simplifier l'orthographe

- Il est important de stipuler qu'il s'agit d'un stage de recherche et non pas une formation clinique (rapport de stage, équipe d'accueil composée de chercheurs, etc...).
- Un montage financier avec d'autres bourses de stages est autorisé et encouragé;
- La durée minimale du stage est de 4 semaines, et les dépenses doivent respecter celles admissibles selon le cadre réglementaire du FRQS (lien : http://www.frgs.gouv.qc.ca/documents/10191/1800731/FRQ_regles-generales-communes.pdf/0eb53ac1-b04c-4277-8fa7-26799bca1ea3).
- Une enveloppe budgétaire maximale de **10 000\$** par année est réservée pour ce concours. La période du concours est du 1^{er} avril au 31 mars de chaque année. Une fois l'enveloppe budgétaire épuisée, aucune aide financière ne sera octroyée durant l'année en cours. Dans l'éventualité où les sommes ne sont pas utilisées, celles-ci seront reportées sur l'année suivante.

2. Admissibilité :

- Tous les étudiants membres¹ du RQSPAL inscrits à un programme d'études de 2^e ou 3^e cycle ; les médecin-résident ayant une participation significative en recherche (au moins 50% du temps)¹, ou est un stagiaire post-doctoral¹. Les mêmes règles sur la participation s'appliquent à tous les membres étudiants.
- Être inscrit à une université québécoise et poursuivre sa recherche dans un domaine relié au SPFV;
- Soumettre un projet en ligne avec les priorités de recherche du RQSPAL et être en conformité avec les règles d'éthique en vigueur dans l'institution où se déroulera la recherche ;
- Effectuer un stage en liaison avec les membres d'autres réseaux thématiques FRQS serait un atout. Ce critère ne s'applique pas pour un stage à l'extérieur du Québec.

3. Instructions :

- Afin que votre demande soit considérée, vous devez soumettre le formulaire qui se trouve sur le site web du RQSPAL en lien avec le concours présent. <http://www.recherchesoinspalliatifs.ca/concours/>
- Le dossier complet de candidature (voir section 4), sous forme d'un **document PDF**, doit être envoyé par courriel à l'adresse suivante : concours.rqspal@crchudequebec.ulaval.ca
- Veuillez noter que suite à votre soumission:
 - Vous recevrez un message de confirmation de réception de votre demande
 - Votre application sera soumise au comité scientifique pour évaluation
 - Votre application sera envoyée à votre superviseur. Votre superviseur sera invité à confirmer votre statut.

¹ Il est pertinent de rappeler que la participation régulière aux activités du RQSPAL est obligatoire pour être considéré comme membre étudiant (i.e., participation aux activités suivantes : journée scientifique de la recherche, rencontre annuelle des membres du RQSPAL, 50% des conférences mensuelles du RQSPAL, réunion du Comité étudiant du RQSPAL). Un justificatif de votre participation sera exigé lors de la demande d'aide financière.

- Si votre candidature est retenue, la bourse vous sera remise dans un délai de 4 à 6 semaines.
- Les demandes incomplètes seront rejetées. Vous serez avisé par courriel.

4. Informations requises – préparation du dossier:

- À en plus des informations dans le formulaire que vous devez compléter <http://www.recherchesoinspalliatifs.ca/concours/> les documents suivants doivent être fournis :

A- Description du projet de recherche à effectuer pendant le stage (1 page maximum)

- i. Introduction
- ii. Objectifs réalistes à effectuer pendant le stage
- iii. Méthodes et expertise à acquérir
- iv. Résultats attendus

B- Nécessité de ce stage (1 page maximum)

- i. Expertise à acquérir non disponible au Québec ou dans votre région de résidence actuelle
- ii. Bénéfice d'acquérir cette formation ailleurs qu'au Québec si disponible au Québec
- iii. Attentes face à ce stage
- iv. Retombées pour votre projet actuel de mémoire, de thèse ou de postdoc

C- Budget (1 page maximum)

- i. Sous forme de tableau
- ii. Description détaillée et justifiée des dépenses envisagées (extrants)
- iii. Indiquer les autres sources de financement (Montage financier; intrants)

D- Une lettre de support du directeur (trice) de l'équipe d'accueil

E- Une lettre de support du directeur (trice) de maîtrise/thèse/postdoc membre du RQSPAL

F- Le CV à jour du candidat

G- Le CV à jour du directeur de l'équipe d'accueil

5. Engagement post-financement et rayonnement

- a. Étant donné que le RQSPAL a financé une partie des frais reliés à la participation à ce stage, il est exigé que des références au RQSPAL soient stipulées dans les communications subséquentes.
 - i. Obligation d'utilisation du logo du RQSPAL dans les affiches ou les présentations powerpoint qui seront produites à la suite de la participation à ce stage. Vous pouvez le trouver à <http://www.recherchesoinspalliatifs.ca/ressources/>

- ii. Obligation pour le stagiaire de produire un court rapport (une page maximum) sur les compétences, sur les connaissances acquises ainsi que sur les retombées potentielles. Cela sera utilisé lors du renouvellement du RQSPAL.
- iii. Obligation d'écrire un court descriptif du stage et des retombées pour le site web du RQSPAL.
- iv. Une remise de prix officielle sera tenue lors de notre journée scientifique ou lors de la journée annuelle de l'Association québécoise de soins palliatifs (AQSP). Il est fortement recommandé que le récipiendaire soit présent lors de la remise du prix.